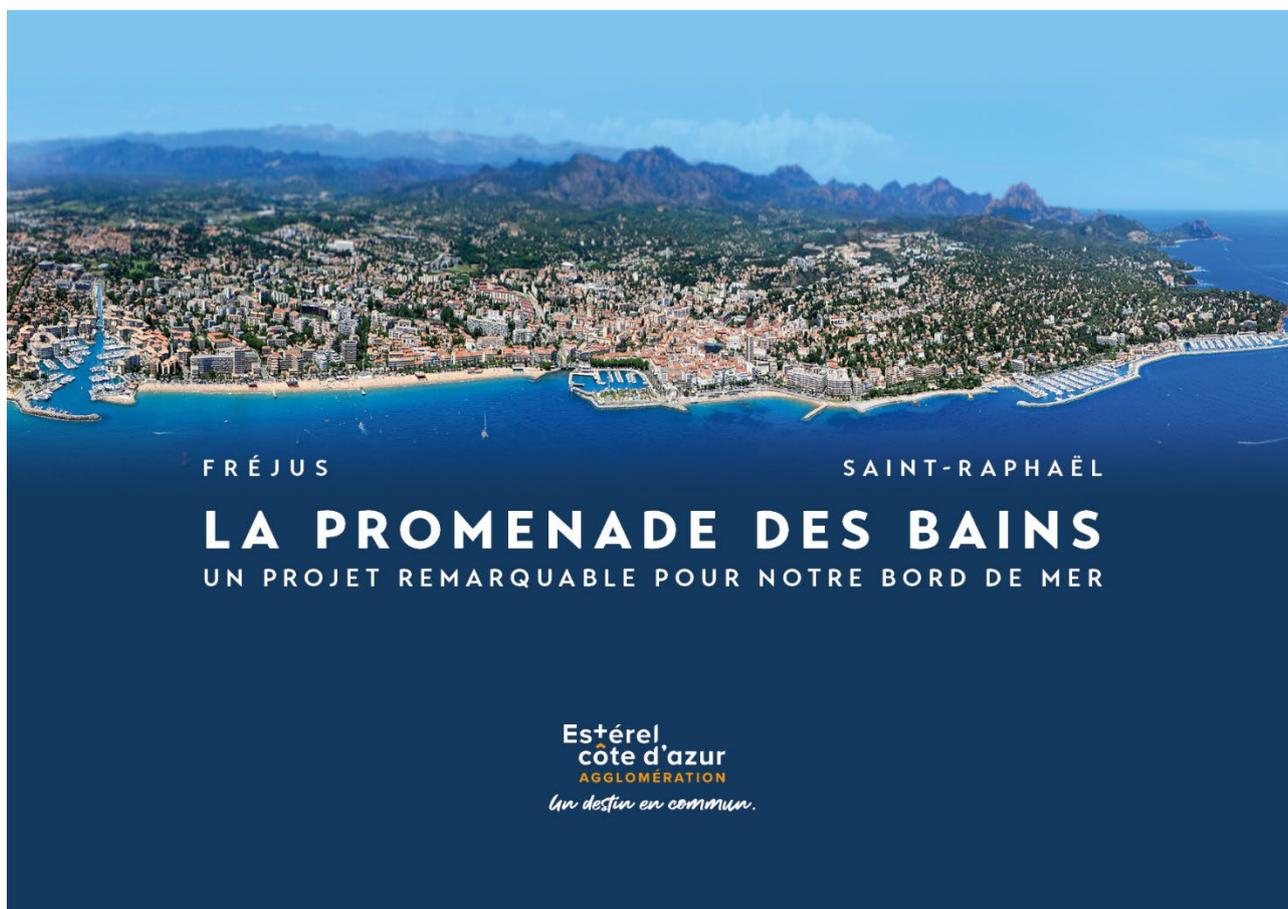


La Promenade des Bains

**Les habitants de Fréjus et de Saint-Raphaël
consultés à partir du 1^{er} juillet 2022 sur le projet**



Le Conseil communautaire du 24 juin a adopté la délibération portant sur le lancement au 1^{er} juillet de la concertation citoyenne relative au projet de réaménagement du bord de mer baptisé « La Promenade des Bains ». D'une durée de deux mois, cette consultation va permettre aux habitants des communes de Fréjus et de Saint-Raphaël de s'exprimer sur le projet destiné à embellir leur cadre de vie et à renforcer l'attractivité touristique du territoire.

D'une longueur de quatre kilomètres, la future Promenade des Bains s'étendra de Santa Lucia à Port Fréjus. Le projet répond aux souhaits de Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et Maire de Saint-Raphaël ainsi que de David Rachline, Vice-Président de la Communauté d'agglomération et Maire de Fréjus de mettre en valeur le bord de mer de leurs communes, de réduire l'empreinte de la voiture, de planter un ruban de verdure et d'ombrage de 1 000 arbres issus de cinquante essences différentes. Quelques espèces exotiques viendront charmer les promeneurs : des hibiscus, des cerisiers du Japon et des baobabs feront partie des nombreuses espèces végétales proposées. La Promenade sera desservie par une ligne d'autobus électriques en site propre et accessible aux vélos. L'État a validé l'intérêt du projet de transport et sa réalisation bénéficiera d'une subvention de 2 750 000 euros. L'architecture et le design seront également essentiels pour ce projet qui mettra en avant la colorimétrie et la lumière. Ces éléments vont apporter une cohérence à l'ensemble de la Promenade dans un projet soucieux de respecter les codes architecturaux de chacune des deux communes.

« Positionner le territoire comme une destination incontournable entre Cannes et Saint-Tropez c'est le grand projet que je porte pour demain au sein d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et de la Ville de Saint-Raphaël, » déclare Frédéric Masquelier qui ajoute : « aux côtés de la commune de Fréjus, loin de toutes considérations partisans, j'ai souhaité que notre littoral retrouve son charme et son prestige, par une interprétation contemporaine de la Belle Époque. »

Pour David Rachline : *« ce projet vise à revaloriser et adapter le bord de mer aux nouvelles attentes d'un tourisme en pleine évolution, notamment avec la mise en place d'un Transport Collectif en Site Propre et donner une nouvelle naturalité au front de mer. Cette réalisation permettra à Fréjus, classée « station balnéaire » depuis 2009, de rayonner encore davantage, favorisera notre économie et confortera notre identité de « ville maritime ».*

Le projet se présente en deux opus : l'opus 1 concerne le bord de mer de Saint-Raphaël, du Casino de jeux à l'Epi Diana, ainsi que quelques axes du centre-ville tels que le Boulevard Félix Martin, la rue de la Garonne. Le second opus concerne à la fois le bord de mer de Saint-Raphaël, de Beurivage à Santa Lucia, et le bord de mer de Fréjus, du pont d'Arcole à Port-Fréjus. Il intègre la réalisation d'un parking souterrain de 300 places sous la Place de la République à Fréjus et la requalification des espaces publics sur cette place. Le budget de la première tranche est de 25 millions d'euros. La seconde tranche est estimée à 40 millions d'euros dont 13 millions d'euros pour le parking souterrain.

Une brochure de présentation sera adressée à tous les habitants de Fréjus et de Saint-Raphaël. Ces éléments seront également consultables sur le site de la Communauté d'agglomération associés à un clip vidéo. Quatre lieux d'accueil dotés de registres et de panneaux d'information permettront aux habitants d'exprimer leur avis : un kiosque installé au niveau du pont d'Arcole entre Fréjus et Saint-Raphaël, les accueils des Mairies de Fréjus, de Saint-Raphaël et de l'agglomération Estérel Côte d'Azur. Une plateforme citoyenne (consultation.esterelcotedazur-agglo.fr) et une adresse mail (consultation@esterelcotedazur-agglo.fr) complètent le dispositif prévu du 1^{er} juillet au 31 août 2022.

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), l'agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information sur l'agglomération Estérel Côte d'Azur : esterelcotedazur-agglo.fr et facebook.com/esterelcotedazur.agglo

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr